

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

Le PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres,
pour l'année, cinq piastres,
par la poste, payables d'avance.

VOL. 1.

MONTREAL, 11 JUIN 1841.

NO. 21.

LA CHARITÉ CATHOLIQUE, L'AUMONE PROTESTANTE,

A L'OCCASION D'UNE LEÇON D'ÉCONOMIE POLITIQUE.

Les indices de l'esprit catholique, qui a fait la vie de l'Eglise depuis son établissement, sont toujours précieux à recueillir. C'est ce que nous nous proposons de faire aujourd'hui, en communiquant à nos lecteurs un témoignage qui nous paraît fort intéressant comme signe d'un retour aux bonnes idées.

M. Blanqui fait un cours d'économie politique au conservatoire des arts et métiers, à Paris. C'est une causerie, nous disent les journaux français, souvent piquante, toujours lucide, aussi approfondie que le permet son auditoire, composé de quelques amis de la science et de beaucoup d'industriels et d'ouvriers. Nous n'avons pas à nous occuper de son système économique, mais nous devons dire qu'il met, à la tête de toutes ses vues sur l'ordre matériel, des vues tirées de l'ordre moral et qu'il saisit volontiers l'occasion de rappeler l'idée de Dieu dans une science qui, dans le siècle dernier, croyait n'avoir rien à démêler avec cette idée-là.

M. Blanqui a fait mieux ; ou plutôt il a été plus positif, plus explicite ; il a parlé du catholicisme et du clergé catholique, dans leurs rapports avec l'économie industrielle. Il s'agissait de la grande question de la lutte établie entre le capitaliste et le salarié, entre l'entrepreneur et l'ouvrier, de la question du paupérisme enfin. Voici à peu près comment il a terminé sa leçon :

« Il y a, Messieurs, deux systèmes qui veulent résoudre cette immense difficulté : le système protestant et le système catholique. J'adopte ces dénominations, sans vouloir accuser ou exalter ni le protestantisme ni le catholicisme, mais tout simplement parce que l'un de ces systèmes est principalement recommandé et pratiqué parmi les protestans, tandis que l'autre est soutenu et réalisé parmi les catholiques.

« Le système protestant part d'un fait impitoyable formulé par Malthus ; ce système prétend que la population s'accroît dans une proportion plus grande que les ressources ; qu'il y a trop de monde ; que la concurrence en

provient, et qu'il n'y a d'autre remède que d'arrêter l'accroissement de la population. Il dit aux pauvres : C'est vous qui avez tort ; pourquoi êtes-vous nés ? Pourquoi êtes-vous venus demander votre part au banquet de la vie où nous avons pris toutes les places ? Prenez-vous en à vos père et mère ! Cependant, nous sommes généreux, charitables ; nous vous donnerons du pain ; mais rappelez-vous bien que vous n'y avez aucun droit ; que c'est de notre part bonté pure ; ne vous plaignez pas du peu ; car ce peu sera encore plus que nous ne vous devons. Et cela dit, le système protestant, en Angleterre, envoie les pauvres dans les *work-houses*, dans les maisons de travail, dans ces six cents prisons qu'on a élevées pour réprimer la misère, et pour suppléer à la taxe des pauvres. Comment y sont-ils, ces malheureux ? Il ne faut pas qu'ils y soient bien ; il ne faut pas même qu'ils y soient d'une manière supportable ; car, telle est la misère de leur liberté, qu'ils se jetteraient en foule dans ces prisons, et qu'on ne pourrait les y loger, ni les y nourrir. Il faut donc imaginer des épouvantails ; il faut que le pauvre tremble devant le secours cruel qu'on lui offre, et qu'il paie en tortures la charité qu'on lui fait. Oui, cela se voit en Angleterre ; on y voit sept ou huit personnes graves, instruites, riches, de bons bourgeois, des administrateurs de charité, se réunir autour d'une table, et poser leur problème.... Quel problème ? le problème de savoir comment on pourra ôter aux pauvres l'envie d'entrer, sans une nécessité impérieuse, dans les asiles qu'on leur a ouverts ; le problème de savoir comment on s'y prendra pour leur rendre le pain amer, pour tourner en supplice le prétendu bienfait. Dès qu'ils veulent entrer dans la maison de travail, on sépare le mari de la femme, les enfans de la mère ; on leur ôte jusqu'à leur nom ; on les fait travailler à la roue (*tread-mill*), à cette roue barbare qui les force de marcher comme des bêtes de somme ; on ressuscite tout exprès pour eux le travail des esclaves de l'antiquité. Ainsi, tuer d'une manière ou d'une autre par la faim ou par la torture, arrêter de force cette population qui progresse en proportion géométrique ; voilà tout ce que le système protestant a su inventer pour les pauvres. Que voulez-vous ? ce sont les pauvres qui ont tort ; pourquoi venaient-ils au monde, quand toutes les places étaient prises ?

“ A ce système protestant, s'oppose le système catholique, représenté en France par M. de Villeneuve-Bargemont et plusieurs autres écrivains. Le système catholique oppose à cette rigueur la bonté, à ce fatalisme impitoyable la pratique libre de l'aumône, la charité cordiale. Cette charité se dit en elle-même : Je donne peut-être à un fripon, à un paresseux, à un homme qui se conduit mal ; mais je n'en suis pas sûr après tout ; mieux vaut donner à un indigne que de risquer de refuser à un vrai pauvre ; donnons toujours ; il nous en restera une conscience satisfaite ; nous aurons fait un acte de charité, de fraternité chrétienne. ”

Ici, le professeur a observé que, si le système protestant est dur et inhumain, le système catholique tel qu'il venait de l'exposer est insuffisant ; car la charité qui donne au hasard est imprudente, elle fait des pauvres et des paresseux. L'état des pays catholiques où le système de l'aumône était général en est, selon lui, la preuve. Mais nous observerons, à notre tour que

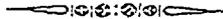
M. Blanqui a fait une exposition incomplète de la charité catholique, telle du moins qu'elle se pratique aujourd'hui. Il est vrai que le discernement manque quelquefois aux bonnes œuvres ; mais le catholicisme a cependant toujours recommandé le discernement, d'après cette parole : "Soyez doux comme la colombe, et prudents comme le serpent." Quoiqu'il en soit, aujourd'hui surtout, la charité catholique s'organise afin de *discerner*. Nous avons la bienfaisance à domicile ; il y a des femmes qui, favorisées par la fortune, répandent des bienfaits en connaissance de cause, et ne craignent pas de monter dans les plus misérables réduits, pour prendre la misère sur le fait, l'instruire et la consoler : il y a des maisons religieuses qui en savent long sur ce chapitre. Il y a bien des choses semblables qui ne figurent pas dans les statistiques, parce que la charité catholique, outre le discernement, demande aussi le silence, la modestie, comme gage de la pureté du motif et de la force du dévouement qui n'a pas besoin de louanges. Peut-être cependant, pour la gloire de la religion et comme moyen de la faire comprendre telle qu'elle est, peut-être serait-il bon que ces choses fussent plus connues ; ce serait une occasion, pour les hommes sincères, de rendre un hommage plus large au système de la charité catholique ; mais enfin elles ne le sont pas assez ; et dès lors on ne doit pas trop s'étonner de quelques critiques peu exactes.

Après cela, M. Blanqui s'est trouvé conduit à parler des institutions religieuses, et en particulier du clergé, comme moyen possible de grandes solutions dans l'ordre économique.

"Je veux principalement, a-t-il dit, parler du clergé, et je ne crains pas de déclarer ici hautement ma conviction ; c'est que le clergé est le corps le plus dévoué, le plus actif, le plus désintéressé et, à beaucoup d'égards, le plus intelligent du monde. On ne peut plus lui reprocher l'ambition, l'amour des richesses, les abus de l'ancien régime ; un pauvre curé de village à qui on donne huit cents francs par an, a tout au plus de quoi vivre. Le clergé catholique est peuple, il se recrute parmi le peuple ; il ne peut avoir, en général, d'autre ambition que le désir de faire le bien. Le célibat qui lui est imposé est encore un de ces avantages trop peu appréciés ; cette institution du célibat a donné au prêtre un caractère de dévouement qui le met tout-à-fait à part parmi les institutions sociales. J'ai vu Messieurs, j'ai vu les ministres anglicans : eh bien ! je veux vous le dire, ces ministres anglicans, j'avoue que je n'en fais aucun cas ; à part quelques exceptions, je n'en fais aucun cas. Ils n'appartiennent pas au public, ils n'appartiennent pas aux pauvres ; ils s'appartiennent à eux-mêmes. Mais le clergé catholique, je le répète, est dans une autre position ; il peut devenir un moyen de solution pour la grande difficulté du paupérisme, des salaires, de la concurrence. Je crois que cela se peut, je crois que cela sera, et que ce moment est moins éloigné qu'on ne serait porté à le croire.

“ Quelle pourrait être, Messieurs, la fonction du clergé catholique dans l'ordre industriel ? La voici, telle que je la conçois. Le prêtre enfant du peuple, et cependant élevé par dignité sacerdotale au niveau du riche, peut devenir le conciliateur et l'arbitre entre le salaire et le capital, entre l'entrepreneur d'ouvrage et l'ouvrier. Le prêtre, organe de la charité et de la justice, est le défenseur naturel du pauvre. On pourrait donc lui attribuer cette magistrature de la charité, cette fonction de conciliation entre des intérêts dont la lutte est aujourd'hui si cruellement meurtrière. Ce serait un moyen de le faire rentrer avec avantage, non dans la vie politique, qui l'a trop long-temps compromis, mais dans la vie sociale ; et tout le monde y gagnerait. ”

Voilà la suite d'idées que M. Blanqui développait : nous n'y avons rien changé ; nous avons même employé ses propres expressions. Il ne nous appartient pas d'examiner jusqu'à quel point cette nouvelle attribution, très-belle au premier aspect, que M. Blanqui voudrait décerner au prêtre, serait praticable, mais ce que nous signalons, c'est cette opinion bien sentie et très-franchement exprimée, de la nécessité de faire à la religion une large part dans l'économie politique, et de pénétrer d'un esprit chrétien ce qu'il y a, ce semble, de plus matériel dans les choses sociales. Là-dessus le témoignage de M. Blanqui a d'autant plus de force que cet économiste est l'un des principaux rédacteurs du *Courier Français* qui ne s'est pas toujours distingué par ses principes religieux.



RÉFLEXIONS SUR DES FAITS.

Nous avons lu dernièrement sur quelques journaux que les habitans protestans de l'Isle-Jésus s'étaient décidés à bâtir, à une petite distance du village de St. Martin, une église à l'usage du culte anglican. Comme éditeur d'un journal religieux, catholique, nous croyons devoir prévenir les habitans de cette paroisse que tout cela se fait non pas tant pour le service de quelques sectaires dispersés sur l'Isle, que dans le dessein bien arrêté de pervertir les Canadiens dans leur foi. En effet est-il probable que l'on veuille construire une église et entretenir à grands frais un ministre, lorsqu'il n'y aurait que si peu d'assistans à ses prédications. C'est à peine si la paroisse même de St. Martin fournit huit familles protestantes de toutes dénominations ! Il y a donc tout lieu de croire que le comité propagandiste de Montréal y est pour quelque chose, tant dans les plans, que dans les secours pécuniaires. C'était pourtant déjà bien de reste, Messieurs les Méthodistes, que vous eussiez cherché à égarer la foi de ces bons catholiques-là, en voulant leur distribuer des bibles étrangères. Tout au moins, en conformité avec un de vos principes, laissez-

ies maintenant interpréter tranquillement, et tous seuls, le texte que vous avez cru devoir leur passer.

Au reste, cette démarche ne nous alarme guère ; car nous avons pleine confiance dans le zèle du pasteur et dans la fidélité de ses ouailles. Bien plus, nous espérons que toutes ces tentatives de nos frères séparés ne serviront, là comme ailleurs, qu'à affermir les bons catholiques dans leur foi, au détriment, tout au plus, de quelques chrétiens déjà mécréants ou débauchés ; il est même probable que la réaction sera tout à l'avantage du catholicisme, qui se réveillera plus actif et plus vivace dans le cœur de quelques-uns qui, peut-être, vivaient dans l'oubli des devoirs que la religion leur impose. Nous en avons déjà une assez bonne preuve dans ce qui se passe autour de nous. Ça paraît aussi devoir être le cas sur plusieurs points du diocèse, notamment à la Grand-Ligne où pourtant tous les efforts du méthodisme et les plus grands déboursés des commis, des agens, des membres de la secte n'ont, certes, nullement été ménagés. Ce sera bien mieux encore, à la suite des exercices d'une retraite qui doit commencer ces jours-ci dans la paroisse même de l'Acadie. Aussi M. R. sanglotait, l'autre jour, les Jérémias les plus apitooyantes, en voyant arriver, dans ses propres possessions, le règne de l'*Antechrist*, en songeant que *la lumière qui avait commencé à luire sur ces pauvres idolâtres Canadiens allait probablement disparaître et plonger toute cette ignorante population dans des ténèbres plus épaisses encore !...* En effet, elle est bien ignorante cette population franco-canadienne que viennent instruire les émissaires suisses de la société biblique de Londres. Nous voyons sur un *Extra* d'un journal intitulé *Commercial Messenger* qui se publie occasionnellement à Montréal, pour la circulation du commerce religieux apparemment, que les témoignages de tous leurs agens sont unanimes à déclarer que, *l'abrutissement des Canadiens est tel que tous croient qu'ils ne peuvent généralement se sauver sans le ministère de leurs prêtres qui, à leurs yeux, sont les successeurs des Apôtres, et remettent les péchés dans la confession.* Importante découverte ! comme on voit, et qui avait besoin d'être constatée, à la suite de 18 siècles d'enseignement et de mise en pratique !

—o—

La société biblique anglaise et étrangère de Londres entretient à Barcelone un agent chargé de faire imprimer et de répandre les Écritures sacrées, dans les provinces espagnoles. En annonçant, au commencement de cette année, la vente "de la parole de Dieu," ce commis crut devoir prévenir le peuple espagnol, dans un avis de gazette, que "dans le royaume voisin, la France, il avait été vendu 137,000 exemplaires de cet ouvrage dans l'année

dernière seulement, et 776,000 traduits en cent-cinquante-huit langues, dans les cinq parties du monde. Enfin depuis l'établissement de la société biblique en 1804, dans l'espace de 37 ans, plus de *douze millions* d'exemplaires ont été vendus dans *presque tout* le monde connu."— La société biblique devrait s'étonner qu'après tant de *lumières distribuées dans presque tout le monde connu*, il y ait encore si peu d'adhérents à son protestantisme.

"L'Espagne, l'Italie, l'Autriche," continue la notice, "sont les seuls pays où jusqu'ici il n'a pas été possible de la faire circuler cette œuvre *divine*. Enfin l'Espagne est entrée heureusement dans le cercle des nations libres." — On le voit bien par l'état d'anarchie qui la dévore ! — Elle doit être tolérante et étudier sa religion aux véritables sources, sans notes et sans commentaires intéressés."— Permettant sans doute à chaque individu ignorant ou savant d'interpréter ce livre à sa fantaisie. "C'est l'unique moyen de réunir tous les peuples en une même famille,"—c'est dommage que les faits prouvent absolument le contraire, "qui jouissent de bienfaits égaux en resserrant de plus en plus leurs intérêts et leurs liens d'amour, afin d'atteindre à cet état de bonheur indiqué par le Sauveur en ces termes : "Bienheureux les peuples qui ont le Seigneur (celui qui se révèle dans la Bible) pour leur Dieu."

"Les Écritures sacrées, qui s'annoncent ici, se vendent, etc."

"Notre sang bouillonne, s'écrie le *Católico*, journal espagnol, en voyant cet hérétique, posé en diable-prédicateur : il ne se contente pas de nous faire l'annonce de son infernal poison, il vient en outre nous vendre ses leçons, qui conduisent évidemment à la dissolution de toute religion et de la société."



DIOCÈSE DE MONTRÉAL.—Nous apprenons de différentes sources que, dans plusieurs paroisses de ce diocèse, on a sanctifié le *Mois de Marie* avec une piété et un empressement tout-à-fait édifiants. On sait que le mois de Mai est particulièrement consacré à la Sainte-Vierge, comme celui de Janvier l'est à la sainte enfance de Jésus. Cette pratique est autorisée et encouragée par l'Église, qui même y a attaché des indulgences. Voici ce qui a donné lieu à cette salutaire institution.

Le même sentiment de piété qui avait inspiré depuis long-temps, aux serviteurs de Marie, de l'honorer trois fois par jour, au son de l'*Angelus* ; de lui consacrer un jour chaque semaine, qui est le samedi, leur fit naître l'heureuse pensée de lui dédier un mois entier dans le cours de l'année.

"Or, quand on fait une offrande," dit agréablement le P. Lalomia qui le

premier a écrit sur cette matière, "on doit toujours présenter ce qu'on a de mieux ; c'est pourquoi on a choisi de préférence le plus beau mois de l'année, le mois de mai ; qui, par le renouvellement de la nature et l'agréable variété des fleurs dont la terre se couvre, semble inviter l'âme à renaitre aussi à la grâce, à se parer des plus beaux actes de vertus, et à en former comme la couronne de la Reine de l'univers."

Un autre motif non moins louable qu'on se proposa dans l'établissement de cette dévotion, ce fut de détourner le peuple des plaisirs dangereux que le printemps ramène, et auxquels on s'exposait durant le mois de mai surtout, en Italie où cette pratique expiatoire et préservative prit naissance. Aussi on ne saurait, dit-on, se faire une idée de la ferveur qui règne à cette époque en Italie dans les villes comme dans les campagnes. Partout on entend retentir les louanges de Marie, dans les églises, dans les oratoires, dans les monastères, dans les maisons particulières, et jusque dans les rues et les places publiques, où le peuple se rassemble, à certaines heures du jour, devant quelque image de la Mère de Dieu.

Quoique le mois de Marie ne soit pas célébré parmi nous avec la même solennité, on voit néanmoins avec la plus douce consolation cette pieuse pratique se propager de plus en plus, et produire de toutes parts des fruits heureux de sanctification. Rien de plus édifiant que de voir l'exactitude et le zèle avec lesquels ces saints exercices sont suivis dans les communautés religieuses, dans plusieurs pensionnats et dans les maisons particulières où règne la crainte de Dieu. Cet empressement s'est encore augmenté d'une manière particulière, cette année ; et le mois de Marie a été fait publiquement et avec beaucoup de ferveur en ville et dans beaucoup de paroisses. Un curé plein de zèle nous racontait encore ces jours-ci combien son cœur avait été réjoui, lorsque parcourant, à différents jours, plusieurs rangs de sa paroisse, il entendait les prières et les chants pieux qui se répétaient dans certaines maisons où les familles du voisinage se réunissaient à l'approche de la nuit, pour s'acquiescer de ce pieux exercice, qui se pratiquait aussi à l'église, tant le matin, que dans l'après-dîner. Espérons que ces paroisses où Marie est si bien honorée n'auront jamais la douleur de voir l'hérésie oser s'y introduire !

— Nous avons le bonheur de posséder encore, dans le diocèse, le vénérable évêque de Nancy. Sa Grandeur, accompagnée de M. Labbé, est arrivée ici, mercredi le 9, venant d'Albany, de Troy où son zèle lui fit donner quelques jours de mission, en passant. Les travaux de cet infatigable évêque, au milieu de nous, dédommageront du moins le diocèse de l'absence de son pieux

pasteur et nous seront trouver moins longs les jours de l'attente. Mgr. de Forbin-Janson a déjà ouvert une retraite à l'Acadie où de grands besoins exigeront d'héroïques efforts ; S. G. dirigera, en même temps, une autre retraite dans la paroisse de Chambly. Monseigneur sera assisté, dans le ministère de la prédication, par Messire Vian, V. G. de ce diocèse et par le R. P. Paraudier de la congrégation des Pères de la Miséricorde.

Pendant son séjour aux Etats-Unis, Mgr. de Forbin-Janson a non seulement présidé les exercices d'une retraite générale pour la population française de New-York, il a aussi donné quelques stations à Baltimore, à Philadelphie et ailleurs. De plus on sait que c'est à son zèle, comme à sa générosité que les catholiques français de New-York seront, en grande partie, redevables de la construction du nouveau temple qui va se bâtir, dans leur ville, sur un vaste plan ; et ces nouvelles gratifications viennent à la suite des dons faits ici, l'hiver dernier : à la suite de la fondation de l'établissement des RR. PP. de la Miséricorde à Spring-Hill près Mobile, fondation dans les frais de laquelle Mgr. de Nancy fut pour une bonne moitié. En un mot, il n'y a aucune bonne œuvre qui soit étrangère à la charité toujours efficace de l'illustre voyageur. Ne nous étonnons plus que des vues aussi grandes et aussi apostoliques soient admirablement bénies du ciel !

Nous avons en main des détails ultérieurs que nous sommes forcé de remettre au prochain numéro. Sa Grandeur présidera la procession du T. S. Sacrement à Montréal, dimanche.

✂ Nous devons rectifier ici une erreur qui nous est échappée dans notre dernier numéro : ce n'est pas à Lyon, mais bien à Orléans qu'est établie une maison des RR. PP. de la Miséricorde. C'est le R. P. Bach qui a fondé le collège de Spring-Hill, conjointement avec M. de Nancy, et qui en est le supérieur local.

—o—
 CONTROVERSE.—Une prédicante argumentait, l'un de ces jours, contre l'usage du *véloïne*, avec une de nos bonnes vieilles de campagne. “Vous pensez donc vraiment,” lui demanda-t-elle avec ce joli ton de savoir ironique, qui va si bien à une Westlénne ; “vous pensez donc que votre prêtre peut vous apporter *voire bon Dieu* (*your good God*) même dans une charrette, si vous étiez malade ?—Oui, madame ; tout aussi fermement que je crois que ce bon fils de Dieu entra un jour à Jérusalem, accompagné d'une grande foule, quoique monté sur une ânesse ou sur un ânon ; et je vous engage encore à l'adorer, pour imiter en cela les enfans des Hébreux qui jetaient sur son passage des palmes et leurs habits et se prosternaient sur le chemin, ainsi que le rapporte notre sainte Bible qui paraît fort approuver cette conduite.”

CORRESPONDANCE.

PENSÉES THÉOLOGICO-PHILOSOPHIQUES.

ÉTUDE DE L'HOMME DANS SES FACULTÉS INTELLECTUELLES.

(Conclusion.)

Si l'on analyse avec clarté et concision les propriétés de l'être incréé et créateur, ainsi que les propriétés de l'homme, on apercevra partout *trinité et génération dans l'unité* : trinité, dans les personnes divines ; trinité, dans l'homme, par les facultés de la mémoire, de l'entendement et de la volonté ; trinité, dans les rapports de l'âme avec le monde matériel, sensibilité, imagination et sentiment : rapport moral de la sensibilité avec la mémoire, de l'imagination avec la connaissance, du sentiment avec l'amour : identité respective entre elles par la liaison intime des facultés inférieures avec les supérieures, avec cette différence essentielle que les facultés supérieures, dans l'homme, sont en rapport immédiat avec Dieu, et que les inférieures sont en contact continu avec les créatures. Assemblage étonnant du sensible et de l'intelligible réunis dans l'entendement humain ! O alliance mystérieuse du Créateur avec le monde ! Et pour achever le portrait de cette œuvre divine, que l'on en admire le complément dans la ressemblance de la génération ; génération et procession dans la divinité ; génération en l'homme, de la mémoire à l'entendement, et de ces deux facultés à l'amour ; encore, génération de la sensibilité à l'imagination, et de ces propriétés inférieures au sentiment qui en résulte essentiellement. "Faisons l'homme, a dit l'Éternel, à notre image et à notre ressemblance !" O Dieu créateur, j'aperçois à ce moment "votre œuvre accomplie, et je bénis votre main toute-puissante !

Après avoir distingué les trois facultés de l'esprit humain, il me reste à caractériser les opérations de l'âme que je réduis à trois chefs : *réfléchir, méditer, contempler*. Ces trois opérations portent l'empreinte d'une excellence spéciale, parcequ'il existe entre elles un ordre progressif qui fait parcourir à l'esprit tous les degrés de la connaissance, depuis les premiers indices que saisit la réflexion, jusqu'au développement que produit la méditation, et qu'accomplit la contemplation. Et en effet, que fait-on, lorsque l'on réfléchit ? C'est reproduire intellectuellement l'objet de sa réflexion. Si cet objet est éloigné, il faut le rappeler : tel est l'acte de la mémoire. Une fois présent, l'esprit fixe son objet : voilà l'acte de l'entendement qui opère la connaissance. De plus, on conçoit aisément que l'exercice des deux puissances facultatives que je viens de désigner, ne peut avoir lieu sans le concours de la volonté qui est le complément des facultés de l'âme. Ainsi par la *réflexion*, l'intelligence agit sur son objet.

Mais l'action de l'esprit ne se borne pas là : il faut qu'il pénètre le principe de l'objet qu'il fixe ; il faut qu'il en étudie les rapports, et qu'il en découvre les conséquences. Or, pour parvenir à un tel résultat, l'entendement a besoin de s'arrêter dans une position soutenue qui lui permette de s'élever à un degré de plus que la réflexion : c'est la *méditation*. La méditation n'étant qu'une extension de la réflexion dans son progrès, il s'ensuit qu'elles sont, l'une et l'autre, le résultat de l'harmonie des facultés intellectuelles dans les

opérations de l'âme qui, après avoir atteint son objet, l'embrasse dans toute son étendue. Qui n'a senti en soi cette joie intérieure qui remplit l'âme, lorsqu'à l'aide de la réflexion, l'esprit est parvenu à la sublime méditation de la vérité? Alors l'âme s'élance pleine de flammes, par l'entière conception et la jouissance de l'objet qu'elle possède dans la plénitude de ses puissances : voilà la *contemplation*. La contemplation est donc la consommation et le dernier résultat du bonheur.

Puissions, dans la Sainte-Ecriture, le modèle de ces diverses conceptions de l'âme. Et en effet, avec quelle exactitude est exercée de la réflexion par la volonté, l'entendement et la mémoire ne se trouve-t-il pas manifesté dans ce passage où David, plein d'un esprit prophétique, se rappelle les *jours anciens* ; et lorsque sa mémoire lui met devant les yeux le passé qui n'est plus, et l'avenir qui se dévoile, cette double considération présentée à l'entendement du prophète, est comme un point fixe qui détermine son esprit à sonder les profondeurs des *années charnelles*. Après avoir réfléchi, le Psalmiste médite. Soudain, une lumière divine pénètre dans les replis de son âme, et le transforme à l'image de Dieu. L'homme pourrait-il croire à un semblable surcroît de gloire, s'il n'avait pour garant la parole de Saint Paul : *vous sembles transformés en la même image, nous avançant de clarté en clarté, comme par l'illumination de son esprit*? La lumière et la gloire! tel est le dernier terme de l'esprit humain, de sorte que la contemplation, comme la plénitude de la réflexion et de la méditation, a Dieu pour fin, comme elle l'a pour principe.

Tel est le cadre de l'étude complète de l'esprit humain considéré, dans sa nature, d'après ses propriétés essentielles, ses facultés spéciales, ses opérations diverses. Cette jouissance de la pensée se trouve dans l'homme quel qu'il soit : mais la rectitude de la pensée ne se trouve que dans l'homme juste ; suivent ces belles paroles de Saint Augustin : " Les esprits raisonnables, ou " nombre desquels l'homme fut créé à l'image de Dieu, n'ont de vraie lumière " que le Verbe de Dieu lui-même. . . . purifiés par la grâce, ils peuvent par- " venir à une telle contemplation que rien ne la surpasse ni en élévation, ni " en félicité."

UN DU CLERGÉ.

NÉCROLOGIE.

Nous ne nous attendions certainement pas hier, en faisant imprimer la communication ci-dessus, à avoir à la signer aujourd'hui par l'épithaphe même de l'auteur. Telle est cependant l'affligeante coïncidence que nous enrégistrons en ce moment, en présentant, sur ce cahier, les écrits du révérend M. JACQUES ODELIN à côté de l'annonce funèbre de son prompt et très-inattendu décès. C'est mardi, 8 du courant, à 5½ heures du matin, que ce prêtre distingué a été subitement enlevé à ses travaux, à sa paroisse ; lorsqu'aucun symptôme n'annonçait pourtant une mort aussi prochaine. Il est bien vrai que M. Odélin était indisposé depuis la veille ; que même il avait appelé

deux fois son médecin ; mais rien, ce semble, ne présageait une mort instantanée, lorsque le bruit de sa chute dans son appartement fit accourir ses serviteurs auprès de son cadavre. Nous pensons que M. Odélin n'avait pas encore atteint sa cinquantième année.

M. Odélin était un prêtre savant, possédant des connaissances solides en droit canon et plus versé encore dans les études philosophiques, surtout dans les sciences mathématiques. Natif de St. Constant, mais élevé à Montréal, il étudia au petit séminaire de St. Sulpice de cette ville et dut profiter beaucoup aux leçons de M. Ant. Houdet, professeur renommé de cette maison. Presqu'au sortir de ses classes, M. Odélin enseigna la Rhétorique et la Philosophie au collège de Nicolet en 1813-14 et 15. Ayant terminé son cours de théologie au grand séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre le 4 février 1816. A la suite de quelques années de prêtrise, il fut placé à la chapellenie de l'Hôpital-Général de Québec, puis successivement nommé curé de St. Grégoire, du St. Esprit et en 1831 pourvu de la cure de St. Hilaire de Rouville où il vint de mourir. C'est aujourd'hui même que ses funérailles doivent y avoir lieu.

N. B.—M. J. Odélin appartenait à l'association de prières établie pour les prêtres défunts, et il était inscrit sur la liste de trois messes.



NOUVELLES DIVERSES.

—o—

ANGLETERRE.—Plusieurs docteurs anglicans de distinction prennent, depuis quelques années, le titre de prêtres *catholiques*, soutenant que ce titre leur appartient de droit comme aux ministres d'un culte qui tient de *très-près* à l'Eglise romaine. Un journal de Londres, *the Tablet*, prouve aisément que l'Eglise romaine peut seule se qualifier catholique, et qu'il n'y a point de catholiques hors de son sein.

Ce qui est remarquable en ceci, c'est qu'un nom, que les anglicans ont repoussé avec violence pendant deux siècles et demi, leur inspire aujourd'hui assez peu de répugnance pour qu'ils le revendiquent déjà comme une qualification honorable.

Contraste.—Tandis qu'après dix ans de promesses, le gouvernement français s'ingénie, par le projet de M. Villemain, à restreindre, autant que possible, les droits du clergé dans l'enseignement, voilà que S. M. la reine d'Angleterre, brisant généreusement les entraves des vieilles lois protestantes, vient de rendre aux écoles catholiques quelque chose de l'égalité que la justice de

l'émancipation doit leur obtenir. Voici en effet ce qu'on lit dans les journaux anglais :

“Le collège catholique de Saint-Grégoire, à Downside, vient d'obtenir de sa majesté le privilège accordé déjà à plusieurs autres établissemens de pouvoir envoyer ses élèves prendre leurs grades à l'université de Londres.” Espérons que, dans l'occasion, cette conduite servira de modèle aux colonies.

FRANCE.—A l'occasion de l'installation solennelle de la nouvelle faculté de théologie et de l'ouverture des conférences ecclésiastiques, que M. l'archevêque de Paris a rétablies et rendues obligatoires pour tout son clergé, une messe pontificale a été célébrée, le 26 avril, dans l'église de la Sorbonne. MM. les curés de Paris et de la banlieue, et un grand nombre d'ecclésiastiques y assistaient.

La messe terminée, M. l'abbé Dupanloup, professeur d'éloquence sacrée, est monté en chaire, et a prononcé un discours sur la science divine. Il a montré que cette science contemplée dans les hauteurs de sa céleste origine, c'est Dieu ; que, contemplée dans la splendeur de sa toute-puissance, c'est Jésus-Christ ; qu'appréciée dans les caractères inviolables de son perpétuel enseignement, c'est l'Eglise.

—Au mois de mai dernier, M. Fuller, professeur de langue anglaise, fixé depuis long-tems à Cherbourg, a abjuré le protestantisme, et a reçu le baptême catholique.

—On voit par les journaux français que le révérend M. A. Magdonald, vicaire-général au Haut-Canada, revenu de Rome en Angleterre, va retourner dans son diocèse, accompagné d'un jeune ecclésiastique sortant du séminaire de la Propagande.

ESPAGNE.—Nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la citation de quelques passages de la correspondance d'un membre du clergé de Tarragone (Catalogne), qui se porte comme garant et fidèle interprète des sentimens de tout le clergé de son diocèse. Ici il n'y a ni récrimination, ni arrière-pensée, mais bien une héroïque protestation.

“Si la régence (et on sait aujourd'hui qu'elle est exclusivement dévolue à Espartero) si la régence, dit-il, revient sur son œuvre, elle méritera bien de la patrie, de la religion ; elle rendra la tranquillité aux consciences et affermira la paix de ce malheureux pays. Oui, si elle en agissait ainsi, nous serions ses plus ardens apologistes ; nous dirions aux peuples : Voyez, ce sont de dignes gouvernans ; ils respectent ce que vous respectez ; ils s'identifient à vos sentimens ; ils ne veulent pas se séparer du centre de l'unité religieuse auquel vous demeurez fortement attachés ; ils veulent conserver, dans toute sa pureté, la religion de vos pères. La régence ne doit point craindre qu'une telle dénâarchie diminue

son autorité ou son prestige. Le roi protestant de Prusse vient de faire un accord avec Rome ; le gouvernement protestant de Hollande reçoit avec déférence les propositions de Rome ; les cabinets d'Autriche, de France, et des autres puissances d'Europe, appuient les réclamations du délégué de Rome dans les affaires religieuses de la Suisse ; et ces rois et ces puissances ne se croient ni affaiblis, ni dégradés en accédant à ce que Rome exige ou propose. Au contraire, aux yeux du peuple espagnol, la régence augmenterait son prestige en accédant, comme elle le doit, aux réclamations du Pape que nous, Espagnols, nous vénérions et vénérerons toujours.

“ Mais si la régence persévère dans sa voie et qu'elle prononce le mot de schisme, qu'elle sache bien qu'elle ne trouvera pas le moindre écho ni dans le clergé ni dans le peuple espagnol, mais au contraire un cri d'indignation et de réprobation qui s'élèvera de toutes parts. Le Pape Grégoire XVI l'a bien compris ; et il rend justice au clergé et au peuple espagnol en disant que très-peu nombreux sont ceux qui ont appuyé et applaudi les décrets et les mesures qu'il déplore si amèrement. Ce témoignage, dans la bouche du successeur de saint Pierre, nous console et adoucit en grande partie l'amertume que tant de calamités ont amassées dans nos cœurs. Du reste, que la régence ne craigne pas que nous, humbles ecclésiastiques, lui fassions la guerre avec un esprit hostile, que nous excitions contre elle l'animadversion du peuple, que nous prêchions la désobéissance : non, ce ne sont pas là nos principes, ni ce que nous a enseigné notre divin Maître. Lors même qu'elle déclarerait le schisme, lors même qu'elle nous persécuterait ouvertement, lors même qu'elle verserait notre sang, nous exhorterions encore le peuple à prier Dieu en faveur du gouvernement, pour qu'il lui donne l'intelligence et la science de gouverner chrétiennement. Mais notre adhésion à des mesures que le chef suprême de l'Église a réprouvées, ni la régence, ni aucune puissance de la terre ou de l'enfer ne pourra nous l'arracher. La régence pourra nous dépouiller de nos biens, nous chasser de nos églises, nous exiler, faire de nos corps ce qu'elle voudra, les jeter au feu, à l'échafaud ou à la mer ; mais nous arracher nos convictions, notre foi, notre attachement au Saint-Siège, objets de nos sermens, lorsqu'on nous impose les mains pour nous élever au sacerdoce ! oh cela, jamais ! ”

ALGER.—M. l'évêque d'Alger a béni, le jour de Pâques, la chapelle des condamnés militaires. Dès le matin, on pouvait juger, par les préparatifs et l'empressement de ces derniers, qu'il allait bientôt se passer dans l'atelier quelque chose d'extraordinaire. A onze heures, on annonça le prélat et son chapitre qui furent reçus à la porte par le colonel commandant de place, accompagné de plusieurs officiers. Mgr. Dupuch se rendit à la chapelle en passant au milieu des condamnés qui, par respect pour le pontife, se tenaient la tête nue. On redirait difficilement la profonde émotion dont chacun se sentait, en quelque sorte, dominé à l'aspect de la voûte de 120 pieds de longueur au fond de laquelle est érigée la chapelle qu'éclairaient un grand nombre de flambeaux.

Après avoir béni cette chapelle qu'il nomma Saint-Pierre-aux-Liens, le pon-

tifé adressa une allocution aux condamnés qui l'écoutèrent avec le plus grand recueillement ; il s'attacha surtout à relever le courage, à ranimer l'espérance dans ces âmes abattues par le malheur ; puis il traça l'histoire de ce lieu même sur lequel Dieu veillera particulièrement et qui naguère encore servait de refuge aux victimes de l'islamisme ; ce séjour semblait être voué à l'infortune : aujourd'hui c'est la consolation que l'on viendra y chercher.

Cette improvisation terminée, Mgr. Dupuch célébra la messe. Au moment de son départ, il témoigna aux condamnés le bonheur qu'il venait d'éprouver ; il les félicita sur le goût qu'ils avaient apporté dans la construction et l'arrangement de la chapelle ; il promit d'y venir souvent prier avec eux et pour eux. Il fut ému jusqu'aux larmes, quand, sur le seuil de la voûte, un condamné à 24 ans de boulet vint le remercier, au nom de ses camarades, pour ses paroles consolantes, qui avaient déjà porté leurs fruits, puisque tous se sentaient assez forts de résolution pour commencer une vie meilleure. « Mon ami, lui dit le prélat, je ne puis serrer dans mes bras tous vos camarades à la fois ; laissez-moi vous embrasser, c'est eux tous que j'embrasse. »

—M. l'évêque d'Alger a fait faire, le 25 avril, la première communion aux enfans de sa ville épiscopale. Près de 100 garçons se sont approchés de la sainte table ; plus d'un tiers appartient à son collège.

—Les progrès du catholicisme en Afrique se rattachent tellement à la colonisation de l'Algérie que nous croyons devoir dire où l'on en est, en France sur cette question. Voici le résumé que nous empruntons à *l'Univers*.

« Depuis dix ans, la France a dû lutter, pour se maintenir en Algérie, contre les difficultés d'une première occupation, les hésitations du gouvernement, le mauvais vouloir des chambres ; contre les attaques de tout genre dirigées par des Français, déserteurs d'une cause nationale ; contre toutes les fautes des autorités locales ; contre l'absence complète d'un système intelligent de conduite ; contre les embarras de la métropole, dont l'attention était absorbée par les luttes intérieures ; contre les jalousies et les intrigues de l'étranger ; contre les rigueurs inexorables d'un climat qui contribuait plus à décimer nos soldats que le feu de l'ennemi ; enfin, depuis dix ans, la France soutient en Algérie une guerre difficile, meurtrière, qui se renouvelle chaque année, parce que les chambres ont hésité à donner, dès le commencement, les moyens suffisans pour nous rendre maîtres incontestés du pays ; et malgré cet ensemble inouï et persévérant d'obstacles, qui présente comme un des faits les plus extraordinaires notre présence actuelle en Afrique, les anti-algériens viennent chaque année demander ironiquement à la France quels profits

elle a retirés de l'Algérie, combien nous avons fait de récoltes, si cette conquête nous donne enfin tous les avantages que pourrait procurer une colonie pour l'exploitation de laquelle la Mère-Patrie n'aurait eu ni sérieuses difficultés à vaincre, ni sacrifices considérables et prolongés à faire.

«Voulez-vous une idée de la mauvaise foi que nous reprochons aux anti-algériens, en voici un exemple :

«Ces Messieurs, pour dégoûter les chambres de voter le budget de l'Algérie, énumèrent complaisamment le nombre de soldats que nous avons perdus ; le gouvernement leur répond que cette déplorable mortalité tient surtout à ce que les casernes pour les soldats, les hôpitaux pour les malades, les magasins pour la conservation des vivres ne sont pas en assez grand nombre en Afrique ; le gouvernement demande, cette année, trois millions pour construire des casernes, des hôpitaux et des magasins ; les anti-algériens ne manquent pas de crier à la prodigalité, ils disent, comme M. Piscatory, que l'Algérie nous ruine et nous perd ; et s'ils font rejeter les crédits demandés, comme la même cause aura produit la même mortalité, MM. Desjobert, Jaubert, Piscatory, de Sade, Anguis, Deslongrais, Ducos, Larabit, Dupin, de Tracy, enfin toute la caste des anti-algériens viendra encore, l'année prochaine, compter devant la chambre tous les soldats que l'Algérie nous aura enlevés !

«C'est ainsi, depuis dix ans, qu'il a toujours fallu lutter pour décider les chambres à faire les sacrifices nécessaires, sacrifices qui, réalisés avec plus de prévoyance et d'intelligence, auraient épargné de grandes pertes d'hommes d'argent et de temps.

«Du reste, nous avons remarqué, comme un symptôme de bon augure, que la chambre ne se donne même plus la peine d'écouter les redites de ces messieurs. Quand ils verront qu'ils ne parlent plus que pour eux-mêmes, ils finiront peut-être par se résigner au silence.»

HOLLANDE.—M^r. Capuccini, nommé internonce et ministre plénipotentiaire au Saint-Siège près le cabinet de La Haye, est arrivé le 1^{er} mai à Marseille, et en est reparti le 3. On sait que de graves négociations sont engagées entre Rome et la Hollande pour l'exécution du concordat de 1825, dont l'intolérance des protestans voudrait encore empêcher les effets.

PORTUGAL.—On écrit de Rome, à la *Gazette d'Autshbourg*, que les négociations entamées entre le Saint-Siège et le gouvernement portugais sont en voie d'achèvement. Le vicomte de Carreira, chargé de ces négociations, a fait un voyage à Naples en attendant qu'il lui arrive de Lisbonne des instructions plus formelles. On espérait qu'il serait de retour aux fêtes de Pâques, et

qu'alors les derniers arrangemens seraient signés. On ajoute qu'après avoir accompli sa mission en Hollande et en Allemagne, Mgr. Capuccini doit se rendre à Lisbonne pour terminer ce qui resterait à conclure des affaires aujourd'hui pendantes entre les deux cours.

On prétend, ajoute cette correspondance, que dans le prochain consistoire, le Pape préconisera quelques évêques portugais, tandis qu'il accordera pour d'autres diocèses une administration intérimaire."

TERRE-NEUVE.—Le *Vindicator* de cette île rend un compte circonstancié de la visite pastorale que Mgr. Fleming vient de faire dans la baie la plus peuplée de l'île. 1775 personnes ont été confirmées dans cette tournée pastorale. Nous voyons aussi dans cette feuille que les catholiques de Terre-Neuve déploient en ce moment un zèle qui rappelle celui des premiers chrétiens, en travaillant aux préparatifs de construction de la nouvelle cathédrale, que l'on va bâtir à Saint-Jean. Chacun veut payer de sa personne dans cette pieuse entreprise, et l'on voit des personnes de tous les rangs occupées au transport des matériaux et des pierres que l'on amène d'une assez grande distance.

CANADA.—On vient de signer, avec empressement, dans les comtés de Québec, une pétition à l'honorable chambre d'assemblée, demandant le rappel d'un certain nombre d'ordonnances permanentes du conseil spécial, parmi lesquelles on mentionne surtout celle qui établit la forme de voitures d'hiver, et le mode d'y atteler les chevaux; celle, encore, qui établit des barrières et des péages sur tous les grands chemins qui conduisent à la cité de Québec: pareillement les ordonnances qui concernent l'administration de la justice, le système de police. Les pétitionnaires font aussi des représentations contre le projet de bureaux d'enregistrement et de conseils de districts avec pouvoir de taxer, etc. etc.

C'est lundi, 11 du courant, que s'ouvrira, à Kingston, la première session du nouveau parlement des provinces-unies.

Nous espérons pouvoir tenir nos lecteurs au courant des discussions parlementaires, en publiant un ou deux feuilletons extra par semaine, durant l'importante session qui va commencer.

—Nous accusons la réception d'un pamphlet de Ch. Mondelet, Ecr., consistant en une série de lettres sur l'éducation élémentaire et pratique. Au milieu d'une brillante théorie, cet ouvrage nous paraît renfermer quelques principes qui, dans notre opinion, ne sont point admissibles pour des catholiques. Il y a d'ailleurs du mérite dans cette publication.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, P. TRE. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL:
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.